



A Monsieur l'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de l'éducation nationale

Dauchot Dominique

Secrétaire départementale du SNUipp-FSU 62

Objet : consignes syndicales

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Cette nouvelle rentrée scolaire accentue davantage encore la dégradation des conditions de travail des enseignants et du fonctionnement des écoles.

Cela est inadmissible, d'autant plus que nous avons déjà alerté à de multiples reprises sur différents sujets notamment la direction d'école, le temps de travail des enseignants, l'atteinte portée à leur liberté pédagogique, les effectifs chargés, le manque de formation répondant aux attentes des enseignants...

Ce début d'année fait déjà l'objet d'injonctions diverses qui éloignent les enseignants de la confiance qu'on dit leur accorder et de la bienveillance qu'on devrait pourtant leur porter.

C'est pourquoi le SNUipp-FSU 62 tenait à vous informer qu'il renforce ses consignes syndicales et accompagnera et soutiendra tous les personnels qui suivraient ces consignes.

Nous appelons donc les enseignants :

- ne pas remonter les réponses des évaluations nationales
- préserver leur professionnalité et leur liberté pédagogique et à refuser toute méthode qu'ils ne souhaitent pas mettre en place. Les enseignants doivent pouvoir rester les concepteurs de leur enseignement !
- se réapproprier les 108h
- choisir leurs animations pédagogiques
- ne pas envoyer leur déclaration d'intention de faire grève

Plus spécialement pour la direction d'école, nous appelons :

- ne plus répondre au téléphone en dehors du temps de décharge
- ne pas renvoyer les enquêtes et tableaux divers
- ne pas effectuer les tâches administratives en dehors de leur temps de décharge

Veuillez croire, Monsieur l'Inspecteur d'académie, en notre profond attachement au Service Public d'Éducation

Dominique Dauchot,
Secrétaire départementale du SNUipp-FSU 62